



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
Environnement et Dynamique des



N° 007
Décembre
2022
ISSN
1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD

Revue scientifique thématique semestrielle

Environnement et **D**ynamique des **S**ociétés



Photo de couverture: Culture de la pastèque dans le sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger)
M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021

MAQUETTE & PAO: MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey

N° 007

ISSN



1859-5146

Décembre 2022

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciaires à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bossou Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes et les graphiques : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux et les figures : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Dr DAMBO Lawali (MC)

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** revueeds@gmail.com

© Copyright : Revue EDS, 2022

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

SOMMAIRE

LA PRODUCTION DU MIEL NATUREL DANS LES FORETS COMMUNAUTAIRES : CAS DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DES VILLAGES EBYENG-EDZUAMENIENE AU NORD-EST DU GABON.....	8
MABIKA Jérôme ⁽¹⁾	
RESPONSABILITÉ ET IDENTITÉ À PARTIR DE LEVINAS : POUR UNE IDENTITÉ ÉTHIQUE	25
N'DOUA Kouassi Clément ⁽¹⁾	
IMPACT DU COVID-19 SUR LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE EN AFRIQUE DE L'OUEST.....	37
TOURE Lassana ^{(1)*} et KIPOH MPELE Esther ⁽²⁾	
VALORISATION DES POTENTIALITES ECOTOURISTIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DES AGUEGUES AU BENIN.....	54
BOKO-HAYA Mèmèdé Angèle ^{(1)*} , ADISSODA Kokouvi Olive ⁽²⁾ , N'DAH Didier ⁽³⁾ et VISSIN Wilfrid Expédit ⁽⁴⁾	
FACTEURS CLIMATIQUES ET INFECTIONS RESPIRATOIRES AIGUES (IRA) CHEZ LES ENFANTS DE 0 A 5 ANS DANS LA COMMUNE DU DASSA-ZOUME	70
BOKO Nouvêwa Patrice Maximilien ⁽¹⁾	
GESTION DES EAUX USÉES DOMESTIQUES ET PLUVIALES DANS LA VILLE DE M'BATTO.....	82
KASSI KADJO Jean Claude ⁽¹⁾	
ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DU SOUCHET (CYPERUS ESCULENTUS) A L'ECONOMIE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE TCHADOUA AU NIGER.....	98
MALAM BOUKAR Awa Krou ^{(1)*} , SOULEY Kabirou ⁽²⁾ , MAMAN ABARCHI Nazira ⁽³⁾ et YAMBA Boubacar ⁽⁴⁾	
AMENAGEMENT DES SITES TOURISTIQUES ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE CAS DE KORHOGO, UNE VILLE AU NORD DE COTE D'IVOIRE.....	111
KONATE Djibril ^{(1)*} , DAGNOGO Fousata ⁽²⁾ , FOFANA Lacina ⁽³⁾ et KAMENAN Desiré ⁽⁴⁾	
ETAT DU CADRE DE VIE ET NUISANCES SANITAIRES AU QUARTIER HOUPHOUET-BOIGNY (1) DANS LA VILLE DE SINFRA.....	125
TRAORE Drissa ⁽¹⁾ , COULIBALY Moussa ^{(2)*} et TAMBOURA Sanata Timité ⁽³⁾	
ÊTRE LEFT BEHIND, LES PREMISSES D'UNE TRANSLOCALITE POUR LES EMIGRES DANS LE CORRIDOR BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE.....	140
SANGLI Gabriel ^{(1)*} , OUATTARA Bakary ⁽²⁾ , OUEDRAOGO Souhoude ⁽²⁾ , DABIRE Bonayi Hubert ⁽²⁾ et AZIANU Komi Ameko ⁽²⁾	
INSERTION DES DIPLOMES DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES FACE AU MARCHE DU TRAVAIL BENINOIS.....	158
DE CHACUS Sylvie ⁽¹⁾	
LES IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DES MIGRATIONS DE POPULATIONS DANS LA COMMUNE RURALE DE DEOULE (REGION DE TAHOUA).....	173
ABDOURHIMOU Hassane ⁽¹⁾	
DEPLACES INTERNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL DANS LA PLAINE DE MAGA, EXTREME-NORD CAMEROUN.....	183
ABBA Adoum ^{(1)*} , KOSOUMNA LIBA'A Nathali ⁽¹⁾ et CLARKSON MVO Wanie ⁽²⁾	

CRISES ENVIRONNEMENTALES ET DYNAMIQUES DE LA FILIERE ARACHIDE AU SUD-OUEST DU BASSIN DE LA BENOUE (NORD –CAMEROUN).....	194
TCHOBWE Carlos ^{(1)*} , GANOTA Boniface ⁽²⁾ et LATOUROU GALAPNA Bienvenu ⁽³⁾	
EFFETS DE LA PERTURBATION DU SYSTEME D'IRRIGATION DE LA SEMRY DANS LES PERIMETRES RIZICOLES DE YAGOUA (MAYO-DANAY, EXTREME-NORD CAMEROUN)	205
ZILHOUBE Appolinaire ^{(1)*} , TOUNSOUKNA RAMLINA Valentin ⁽¹⁾ et MBARTOING Pale ⁽¹⁾	
VULNERABILITES SOCIALES DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS DE SAINT-LOUIS (SENEGAL).....	219
NAKOUYE Nicolas ⁽¹⁾	
PRODUCTION DE L'HUILE DE NEEM (AZADIRACHTA INDICA) ET IMPACT SOCIOECONOMIQUE DANS LA VILLE DE MAROUA (EXTREME-NORD, CAMEROUN)	237
KADAGABA GOLE Mika ^{(1)*} et KOSSOUMNA LIBA'A Natali ⁽²⁾	
DIASS (SENEGAL) : UNE COMMUNE EN MUTATION CAUSEE PAR L'EXPLOITATION DES CARRIERES A CIEL OUVERT. IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SANTE ET L'ECONOMIE	253
FAYE Mor ⁽¹⁾	
DISPARITÉS SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET VULNÉRABILITÉ PALUSTRE A CONAKRY	268
FOFANA Abdoulaye ^{(1)*} , OURA Kouadio Raphaël ⁽²⁾ et KONAN Kouassi Samuel ⁽³⁾	
CONTEXTUALISATION DE LA VIOLENCE DANS EVE DE SES DECOMBRES D'ANANDA DEVI	282
NADJIBEYE Parfait ^{(1)*} et KOYE Samedi ⁽²⁾	
ÊTRE MIGRANT ET ETRE PLUS PAUVRE : L'AFFAISSEMENT DES MIGRATIONS BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE	292
MEDA Mouoboum Marc ^{(1)*} et TAPSOBA Tebkietta Alexandra ⁽²⁾	
LE LAC FITRI, UNE RESSOURCE AU CŒUR D'UNE DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET SOCIO-POLITIQUE DANS LE SAHEL TCHADIEN.....	306
HAIWANG Djaklessam ^{(1)*} , BODE Sambo ⁽²⁾ , IBRA Touré ⁽³⁾ , KOFFI Alinon ⁽³⁾ et KOUSSOU Mian Oudanang ⁽⁴⁾	
ANALYSE DES ACTIVITES AGRICOLES ET DE L'EVOLUTION DU COUVERT VEGETAL DANS LA SOUS-PREFECTURE DE DIEGONEFLA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)	324
AMOA Kouadio Désiré ^{(1)*} , ATTA Kouacou Jean-Marie ^{(2)*} et N'GUESSAN Kouassi Fulgence ⁽³⁾	
L'IDÉE DE CERTITUDE ET INCERTITUDE EN SCIENCE CHEZ EDGAR MORIN.....	337
AHAMADOU HAMAGE Issa ⁽¹⁾	
AGADEF, ESPACE D'ATTENTE POUR LES MIGRANTS EN PARTANCE OU DE RETOUR DU MAGHREB ?	353
AYOUBA TINNI Bachirou ⁽¹⁾	
HEUR ET MALHEUR DE LA MOBILISATION FISCALE, UNE ANALYSE DU RECOUVREMENT FISCAL LOCAL A PARTIR DE LA COMMUNE RURALE DE SOKORBE (NIGER).....	367
OUMAROU Amadou ^{(1)*} et SOUMAILA SEYDOU Chaibou ⁽²⁾	
PERCEPTION DES PASTEURS ET AGROPASTEURS FACE AUX VARIABILITES CLIMATIQUES DANS LE NORD-KANEM (CENTRE-OUEST TCHAD)	389
ALI ABAKAR Ismael ^{(1)*} , YAMBA Boubacar ⁽²⁾ , PABAME Sougnabé ⁽³⁾	

LA PRODUCTION DU MIEL NATUREL DANS LES FORETS COMMUNAUTAIRES : CAS DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DES VILLAGES EBYENG-EDZUAMENIENE AU NORD-EST DU GABON

MABIKA Jérôme ⁽¹⁾

(1) *Chargé de Recherches (CAMES) en Géographie Humaine et Economique, IRSH/CENAREST, Libreville/Gabon*

Correspondant courriel : mabika802@yahoo.fr

Résumé

Depuis bientôt une dizaine d'années, le Gabon s'est engagé dans un processus d'apprentissage par l'action dans le développement des forêts communautaires. La forêt communautaire est une portion du domaine forestier rural affectée à une communauté villageoise constituée en association en vue de mener des activités pour une gestion durable des ressources naturelles.

Pour contribuer à l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales, l'apiculture a été identifiée comme une activité alternative, capable de générer des revenus supplémentaires aux communautés rurales. C'est dans ce contexte que la FAO¹ à la demande du gouvernement gabonais a mis en œuvre le projet d'appui à l'apiculture dans les forêts communautaires au Gabon. La forêt communautaire des villages Ebyeng-Edzuameniène au nord-est du Gabon, a été choisie comme site pilote du projet.

Cette étude se propose d'évaluer les retombées socio-économiques et écologiques liées à la production du miel naturel sur le site d'Ebyeng.

La recherche documentaire et l'enquête par questionnaire fondent la méthodologie de cette étude. Les résultats montrent que les capacités techniques des apiculteurs ont été renforcées, les unités de production du miel sont opérationnelles et la commercialisation du miel est assurée. La production du miel génère des emplois et revenus non négligeables et a un impact écologique positif.

Toutefois, de nombreux défis restent à relever pour que la filière puisse se développer réellement et permettre aux associations des forêts communautaires intéressées d'en vivre.

Mots-clés : Gabon, Production, Miel, Forêt, Communauté

THE PRODUCTION OF NATURAL HONEY IN COMMUNITY FORESTS: CASE OF THE COMMUNITY FOREST OF EBYENG-EDZUAMENIENE VILLAGES IN NORTH-EAST GABON

¹Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Abstract

For nearly ten years, Gabon has been engaged in a learning-by-doing process in the development of community forests. The community forest is a portion of the rural forest estate allocated to a village community formed into an association with a view to carrying out activities for the sustainable management of natural resources.

To contribute to improving the livelihoods of local communities, beekeeping has been identified as an alternative activity capable of generating additional income for rural communities. It is in this context that the FAO, at the request of the Gabonese government, implemented the support project for beekeeping in community forests in Gabon. The community forest of the Ebyeng-Edzuameniène villages in northeastern Gabon was chosen as the pilot site for the project.

This study aims to assess the socio-economic and ecological benefits related to the production of natural honey on the Ebyeng site.

The documentary research and the survey by questionnaire base the methodology of this study. The results show that the technical capacities of beekeepers have been strengthened, the honey production units are operational and the marketing of honey is ensured. Honey production generates significant jobs and income and has a positive ecological impact.

However, many challenges remain to be met so that the sector can really develop and allow interested community forest associations to make a living from it.

Keywords: Gabon, Production, Honey, Forest, Community

Introduction

La forêt gabonaise « couvre 82% du territoire national, elle représente une importante source de subsistance pour les communautés rurales » (P. Christy et *al*, 2003, p.11). Dans le cadre de sa politique de gestion durable des ressources naturelles, le Gabon promeut le développement de la foresterie communautaire comme mode de gestion participative. Il met en œuvre une politique de délégation de pouvoir aux communautés rurales pour une gestion durable des forêts. « L'objectif est la gestion des ressources naturelles par la communauté tout en améliorant leurs conditions de vie et assurer le développement du village. Ainsi, par cette délégation de pouvoir, l'Etat veut répondre aux défis actuels de la foresterie participative qui prône l'implication des populations rurales dans la gestion de la ressource forestière » (F. Moussinga Balikpo, 2021, p.24).

C'est dans ce cadre que « l'Etat a attribué des portions du domaine forestier rural à plus de 60 communautés villageoises organisées en associations pour y mener des activités contribuant à la gestion durable des forêts, l'apiculture a été identifiée comme une activité alternative, capable de générer des revenus supplémentaires aux communautés locales » (FAO, 2020, p.3).

Pratiquée depuis l'antiquité, l'apiculture, et surtout l'apiculture moderne, reste encore méconnue, et par là même ignorée dans les politiques de développement agricole au Gabon. Le miel produit localement est principalement du miel sauvage, collecté de façon traditionnelle et artisanale selon des pratiques peu respectueuses de l'environnement, et avec des rendements à très faible impact sur le développement rural.

En outre, cette production ne permet pas de répondre à la demande nationale en miel, car la quasi-totalité du miel consommé au Gabon, surtout dans les centres urbains, « est importé des pays européens et depuis peu du Brésil et du Cameroun. Le Gabon dispose pourtant d'un capital naturel propice au développement de l'apiculture et à la mise en place d'une filière, notamment du fait de l'existence de souches d'abeilles sauvages adaptées pour la domestication, un environnement mellifère, et une pluviométrie appropriée. L'absence de pollution et d'usage intensif de produits phytosanitaires en milieu rural est également favorable à la production de miel «bio», produit très prisé aussi bien au niveau local qu'international » (FAO, 2017, p.1).

C'est dans ce contexte que l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois (AEAFFB), établissement public chargé d'accompagner les forêts communautaires dans la mise en œuvre de leur plan simple de gestion au Gabon, a identifié la filière apicole comme une filière d'avenir pour les forêts communautaires. Cette agence cherche en effet, à diversifier les activités économiques des forêts communautaires, en identifiant et soutenant le développement de filières responsables capables de compléter les revenus des populations, en ciblant plus particulièrement les jeunes et les femmes, et de limiter ainsi les tentations d'exploitation illégale du bois.

Afin de tester et évaluer les potentialités de l'apiculture, l'AEAFFB a sollicité l'appui de la FAO en 2015, pour mener un projet de coopération technique intitulé «Appui à l'apiculture dans les forêts communautaires au Gabon». Ce projet vise la réduction de la pauvreté en milieu rural et la gestion durable des ressources naturelles par la production et la commercialisation du miel et d'autres sous-produits dérivés de l'apiculture (cire, propolis, etc).

En effet, 2013 a été l'année d'attribution des premières forêts communautaires au Gabon. La forêt communautaire (FC) des villages Ebyeng-Edzuameniène (EE) qui s'étend sur une superficie de 1.256 ha dans la province de l'Ogooué-Ivindo au nord-

est du Gabon, est l'une des premières à avoir obtenu sa convention définitive d'attribution. Elle a été choisie comme site pilote du projet.

Cette étude a pour but d'évaluer les retombées socio-économiques de la production du miel au niveau des communautés locales et son impact écologique sur le milieu.

Il se pose dans cette perspective, une série de questions dont une principale et des secondaires. La principale question à laquelle tente de répondre cette réflexion est la suivante : comment la production du miel peut-elle être une source d'emplois et de revenus pour les communautés locales ? De cette question fondamentale découlent des questions secondaires : quelles sont les retombées socio-économiques de la production du miel au niveau des communautés rurales. Quel est son impact écologique sur le milieu ?

De ces questions, se dégage une hypothèse de travail : la production du miel génère des emplois et revenus non négligeables et a un impact écologique positif.

La contribution s'articule en trois parties. La première partie présente la zone d'étude et la méthodologie de recherche. Les résultats sont analysés dans la deuxième partie, qui s'ouvre par une description du profil des acteurs de la production du miel, c'est-à-dire le nombre total des producteurs, leur sexe, âge et nationalité. Elle analyse ensuite la production et la commercialisation, notamment les quantités produites et commercialisées. Enfin, elle évalue les retombées socio-économiques de l'activité et son impact écologique sur le milieu. La discussion est ouverte dans la troisième partie.

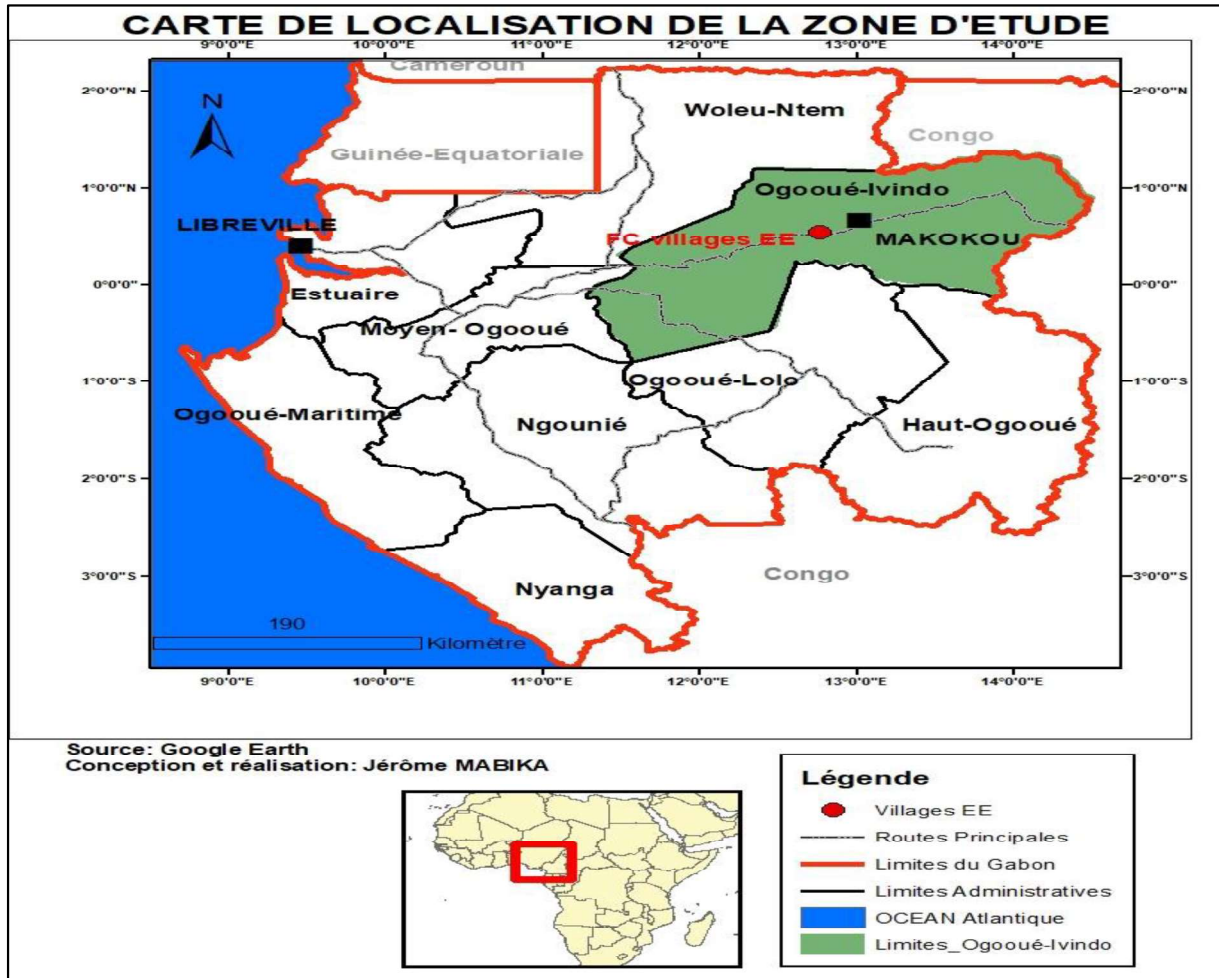
1. Approche méthodologique

Cette partie présente la zone d'étude et la méthode d'enquête mise en œuvre sur le terrain pour caractériser l'activité.

1.1 Présentation de la zone d'étude

La forêt communautaire (FC) des villages Ebyeng-Edzuameniène (EE) est située au nord-Est du Gabon dans le regroupement des villages Ebyeng et Edzuameniène, à 18 km de la commune de Makokou, chef-lieu du département de l'Ivindo et capitale administrative de la province de l'Ogooué-Ivindo. Ces coordonnées géographiques se situent au 0,588276°N et 12,716249°E (carte 1).

Carte 1: Zone d'étude



Le point rouge sur le fond de carte indique la position de la FC des villages EE par rapport à la province de l’Ogooué-Ivindo et au Gabon. La FC se trouve au centre de la province.

Les caractéristiques physiques de la zone correspondent à un relief de plateaux très encaissé. « Les altitudes varient entre 88 et 240 m, les pentes sont relativement faibles comprises entre 0 et 41 m et les vallées sont fortement encaissées. Le réseau hydrographique s’étend sur la quasi-totalité de la superficie de la forêt communautaire. Les altitudes et les pentes étant relativement faibles, font d’elle une zone inondable. Il y pleut presque toute l’année avec près de 1.700 mm d’eau par an en moyenne. C’est une zone très arrosée. La FC se trouve donc dans une zone humide et inondable. C’est une forêt dense et ombrophile qui regorge plusieurs essences floristiques et espèces fauniques » (F. Moussinga Balikpo, 2021, p.13 et Koumba Manfoumbi, 2019, p.15).

Sur le plan humain, « les villages EE comptent 283 habitants dont 164 individus de sexe féminin (58%) et 119 individus de sexe masculin (42%). 45% de la population totale sont des résidents permanents et 55% représentent la population itinérante. La tranche d’âge la plus représentative est celle dont l’âge varie entre 26 et 35 ans avec

58 individus (20%) et la moins importante est celle dont l'âge est supérieur à 65 ans avec 15 individus (5%) » (RGPL, 2013, p.243 et PSG, 2013, p.9).

1.2 Collecte et traitement de données

La recherche documentaire a constitué la première étape de la collecte de données avec la consultation des documents écrits existant dans les différents services de documentation des structures suivantes : Direction Générale des Forêts (DGF) via la Direction des Forêts Communautaires (DFC), le Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Agence d'Exécution des Activités de la Filière Forêt Bois (AEAFFB) et le Laboratoire d'Analyse Spatiale des Environnements Tropicaux (LANASPET) de l'Université Omar Bongo (UOB).

Les données socio-démographiques ont été collectées dans le rapport du Plan Simple de Gestion (PSG) de 2013 de la FC d'EE consulté à la DFC. Ces données ont été complétées avec celles du dernier Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL) de 2013.

Les données sur le projet d'appui à l'apiculture dans les forêts communautaires au Gabon ont été recueillies au bureau régional de la FAO et à l'AEAFFB.

A la bibliothèque du LANASPET de l'UOB, nous avons consulté quelques travaux des Mémoires qui ont été réalisés sur la zone d'étude, notamment ceux de Koumba Manfoumbi, 2019, sur « *La problématique des forêts communautaires comme outils de développement local au Gabon : cas des forêts communautaires de Balem-Inzanza et Ebyeng-Edzuameniène* », et de F. Moussinga Balikpo, 2021, sur « *la Dynamique participative et le développement local : Cas de l'association A2E de la forêt communautaire des villages Ebyeng et Edzuameniène dans l'Ogooué-Ivindo (Gabon)*. Ces deux études évaluent les effets induits des activités des FC sur le développement des localités. Seule la deuxième étude aborde de façon superficielle la production du miel, sans porter une réflexion sur la filière et ses retombées socio-économiques et écologiques. Notre étude s'inscrit dans le prolongement de ces travaux.

Il faut également noter que la recherche sur internet, nous a permis d'obtenir quelques documents écrits en rapport avec le sujet traité.

Par ailleurs, cette démarche a été couplée à des enquêtes à l'aide d'un questionnaire réalisées auprès des producteurs du miel sur le site d'Ebyeng et quelques responsables de l'Association d'Ebyeng-Edzuameniène (A2E). Pour déterminer l'échantillon dans le cadre du questionnaire d'enquête de terrain, nous avons adopté la technique de l'échantillonnage aléatoire simple, qui consistait à interroger tous les producteurs du miel sur le site et les principaux responsables de l'association. La taille de l'échantillon est de 60% de l'effectif total. Cette taille garantit la représentativité et la fiabilité de l'échantillon. En l'appliquant au terrain d'étude, on obtient 12 individus enquêtés (tableau 1).

Critère	Effectif total	Nombre d'enquêtés	Pourcentage (%)
Producteurs du miel	9	9	100
Membres du bureau de l'association	11	3	27
TOTAL	20	12	60

Tableau 1 : Répartition des enquêtés

Source : Données de terrain, 2022.

L'enquête a été réalisée en janvier 2022. Les données socio-économiques telles que le nombre total des producteurs sur le site ; le nombre d'hommes et de femmes ; la nationalité ; l'âge des producteurs ; le nombre de ruchers et ruches, les quantités produites ; les quantités vendues, les prix de vente ; le profil des clients ; le chiffre d'affaire réalisé ; les problèmes rencontrés, les perspectives, etc. ont été collectées.

Les observations directes ont consisté à noter les effets induits de la production du miel sur le plan socio-économique et écologique, accompagnées des prises de vue à l'aide d'un portable GPS intégré.

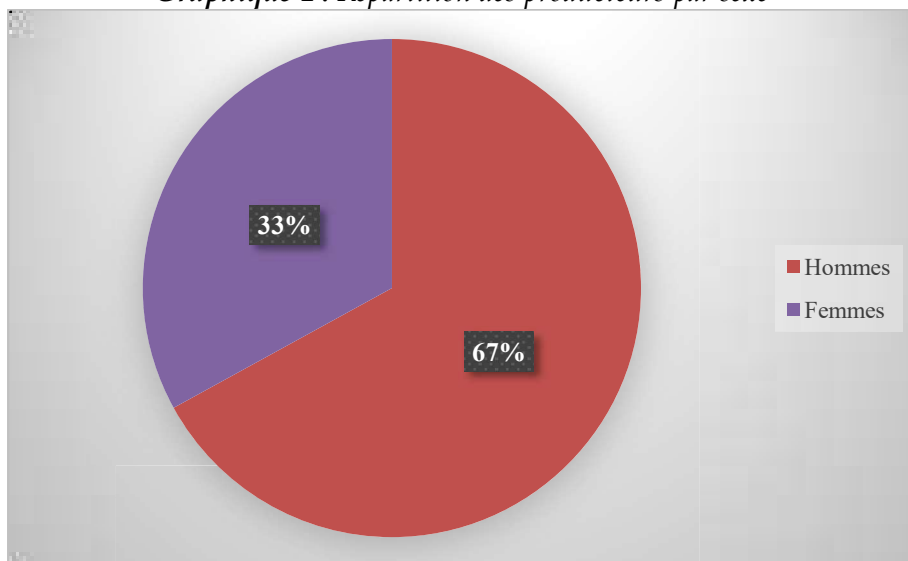
Dans le souci de mieux traiter les données et de les rendre pertinentes, quelques logiciels ont été utilisés. Les données collectées ont été saisies sur Word 2019 qui est un logiciel de traitement de texte. Pour la réalisation des tableaux et graphiques, le logiciel Excel 2019 qui est un logiciel tableur a été utilisé. Quant aux cartes, elles ont été réalisées à partir du logiciel Arc Gis qui est un logiciel de Système d'Information Géographique (SIG).

2. Résultats

Cette partie analyse les résultats de l'étude. Elle décrit d'abord, le profil des acteurs de la production du miel et analyse ensuite, la production et la commercialisation. Enfin, elle évalue les retombées socio-économiques et écologiques liées à l'activité.

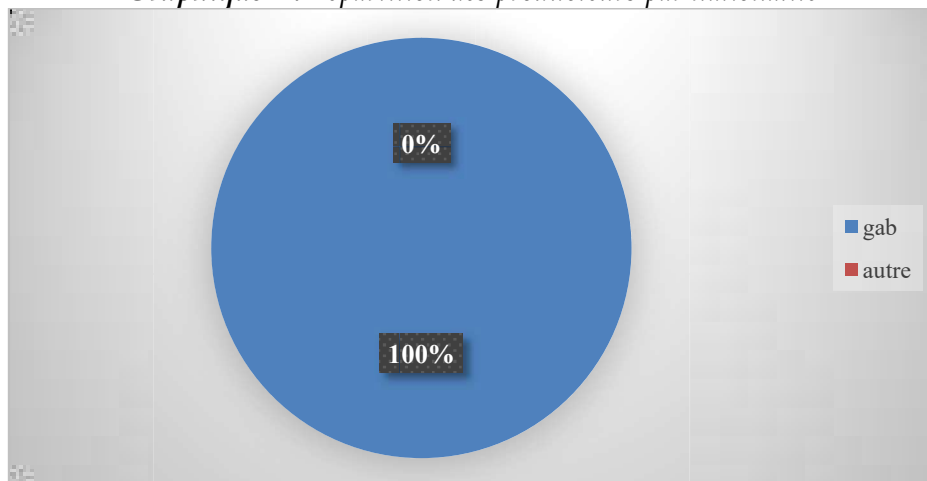
2.1 Le profil des acteurs de la production du miel à Ebyeng

Au cours de notre enquête, nous avons pu comptabiliser 9 producteurs du miel sur le site d'Ebyeng. Les caractéristiques de cette frange de la population sont décrites dans les graphiques 1, 2 et 3 ci-après.

Graphique 1 : Répartition des producteurs par sexe

Source : Données de terrain, 2022.

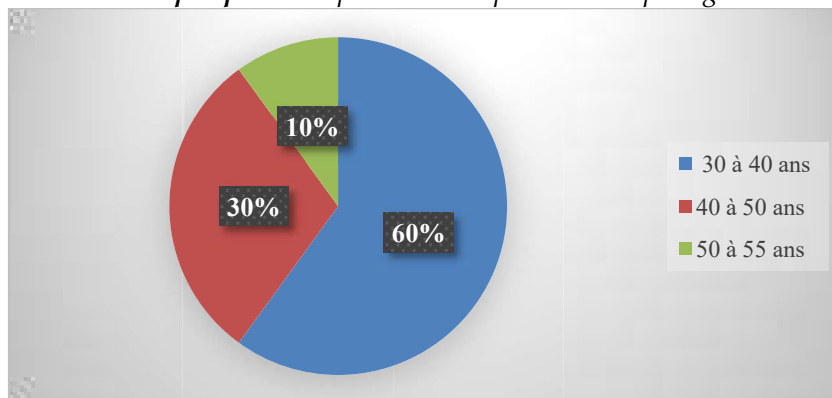
Le pourcentage des hommes est de 67% et les femmes 33%. Les femmes représentent le tiers des producteurs du miel sur le site d'Ebyeng. La production du miel n'est pas réservée qu'aux hommes, les femmes sont assez représentées. « *Aujourd'hui en tant que femme j'arrive à contribuer aux besoins de ma famille, j'ai compris que l'apiculture n'était pas une activité réservée rien qu'aux hommes, désormais les hommes et les femmes travaillent ensemble et cela nous permet de renforcer notre vivre ensemble et mieux gérer les ressources issues de notre forêt communautaire* », déclare une productrice.

Graphique 2 : Répartition des producteurs par nationalité

Source : Données de terrain, 2022.

La production du miel sur le site d'Ebyeng est assurée à 100% par des gabonais originaires de la contrée.

Graphique 3 : Répartition des producteurs par âge



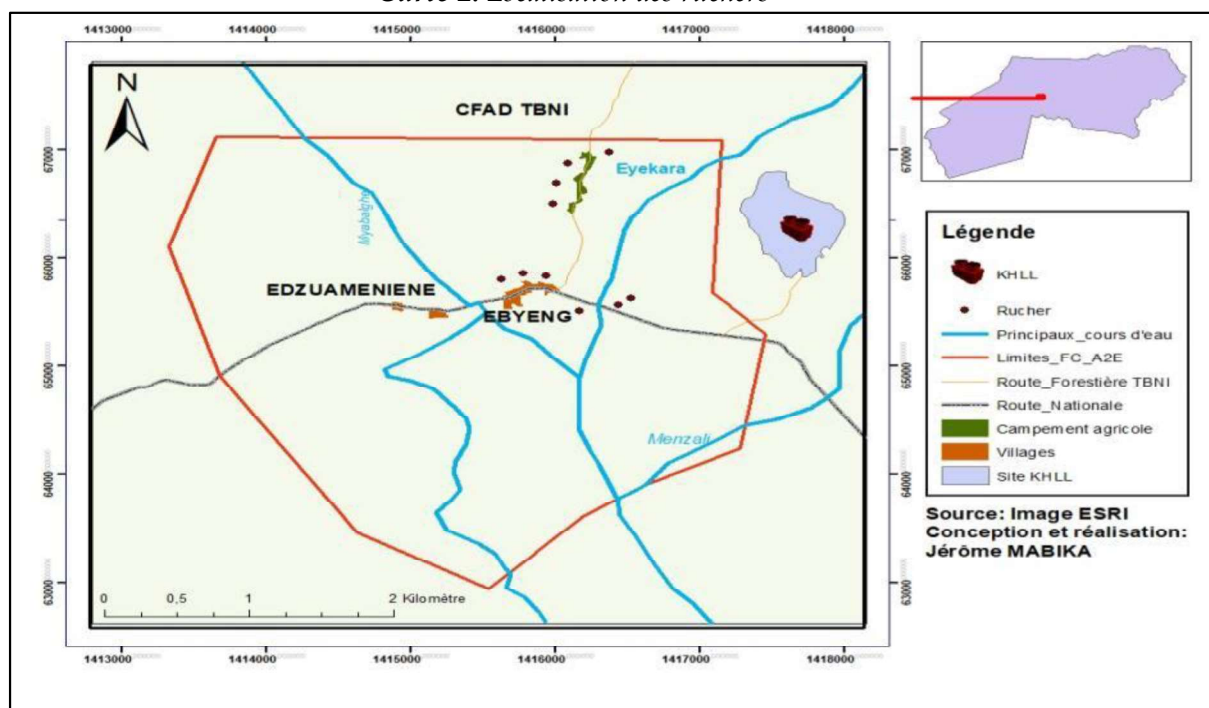
Source : Données de terrain, 2022.

C'est une activité qui est pratiquée par des personnes valides. C'est pourquoi l'âge des producteurs varie entre 30 et 55 ans. La tranche d'âge de 30 à 40 ans est la plus représentative avec 60% de l'effectif total. La tranche de 40 à 50 ans vient en seconde position avec 30%, suivie de celle de 50 à 55 ans qui ne représente que 10% de l'effectif total.

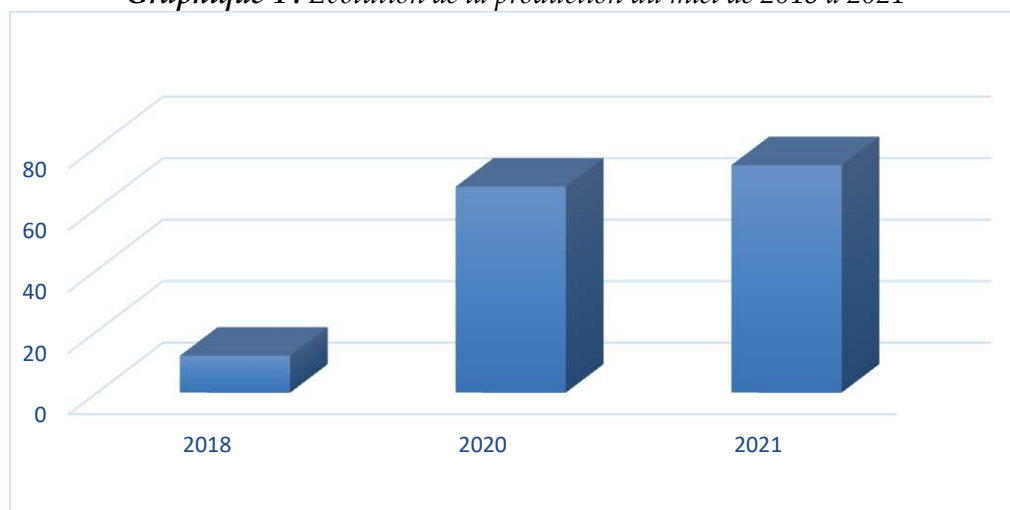
2.2 La production et la commercialisation du miel

Méconnue en milieu rural, l'apiculture fait désormais partie des activités de la communauté. En effet, 13 ruchers pour un ensemble de 75 ruches ont été installés. Les ruchers sont concentrés dans la zone centrale, autour du village Ebyeng et aux limites nord-est de la FC (carte 2).

Carte 2: Localisation des ruchers



La production du miel par les ruches varie selon les années (graphique 4).

Graphique 4 : Evolution de la production du miel de 2018 à 2021

Source : Données de terrain, 2022.

La production du miel a considérablement augmenté de 2018 année de la première récolte à 2021. Elle est passée de 12 litres en 2018 à 67 litres en 2020 pour atteindre 74 litres en 2021, soit une croissance de 84% entre 2018 et 2021. La très faible production de 2018, s'explique par le fait que les ruches de type kényan et grec qui avaient été installées par le projet n'étaient pas adaptées au milieu. Cela se traduisait soit par le départ de l'essaim, soit par sa décimation par des prédateurs. En 2019, grâce à leur expérience de terrain, les populations locales ont dû concevoir un nouveau type de ruche propre au milieu. La production a connu un coup d'arrêt durant cette période de flottement, justifiant ainsi le manque de données pour l'année 2019. Certes que la production n'a pas encore atteint des quantités très importantes pour répondre à la demande du marché, mais les résultats actuels sont encourageants.

La production de 2021 est estimée à 74 litres, répartie selon le rucher (tableau 2).

Nom du rucher	Quantité récoltée (l)
EBEBA	1
AFAN	2
ENE	2
NTAM	2
EYEKARA	4
DZONO	1
ANGOUMA	1
OKAN	15

MINKOLOUNGOU	17
IRIBENGA	18
METOME	6
BIYAMEYEMA	3,5
ONE	1,5
TOTAL	74

Tableau 2 : Production du miel par rucher en 2021

Source : Données de terrain, 2022.

La production totale du miel s'élève en 2021 à 74 litres. Les ruchers les plus productifs sont ceux d'Iribenga, Minkoloungou et Okan et les moins productifs ceux d'Ebeba, Dzono et Angouma. La différence de production dépend surtout du lieu d'installation de la ruche ou du rucher (photo 1).

Photo 1 : Une vue partielle d'un rucher

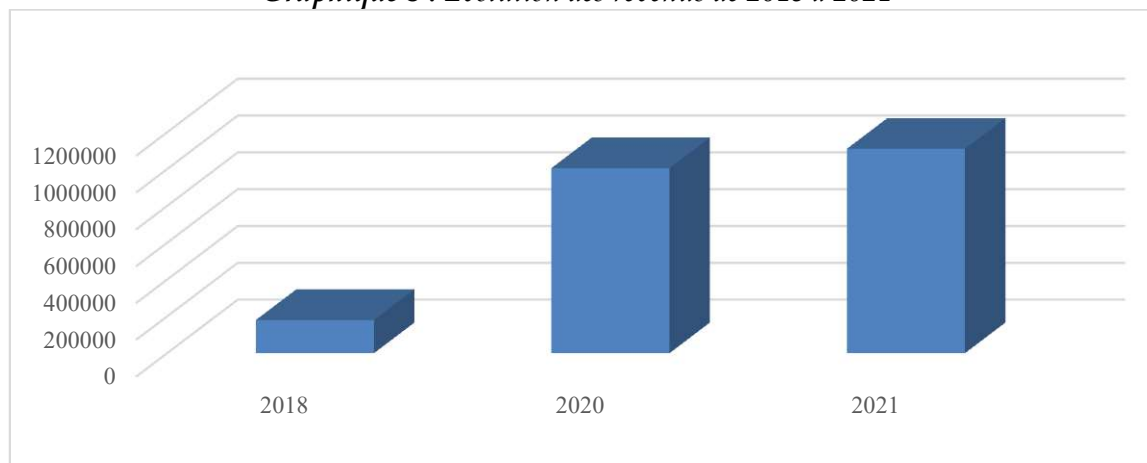


Source : J. MABIKA, 2022.

Cette image présente une vue partielle d'un rucher composé de deux ruches fabriquées par la population locale et adaptées au milieu.

Les ventes de la production se font collectivement. Les clients sont constitués essentiellement des particuliers et des abonnés. Une partie de la production est vendue sur place au village et, un autre est écoulée vers les centres urbains notamment à Makokou et Libreville.

Les revenus tirés de la commercialisation du miel varient selon les années en fonction de la production (graphique 5).

Graphique 5 : Evolution des revenus de 2018 à 2021

Source : Données de terrain, 2022.

L'évolution des revenus suit celle de la production. On est passé d'un montant total de vente de 180.000 F CFA en 2018 à 1.005.000 F CFA en 2020 pour atteindre 1.110.000 F CFA en 2021, soit une augmentation de 84% des revenus entre 2018 et 2021.

Le litre de miel coûte 15.000 F CFA. Les ventes de 2021 ont rapporté à la communauté une somme de 1.110.000 F CFA. Une partie de ces revenus est reversée dans la caisse de l'association pour financer des projets à caractère communautaire. L'offre de production sur le marché demeure toujours en dessous de la demande. Les producteurs ambitionnent à moyen terme, de pouvoir répondre à la demande locale en miel et à long terme exporter leur production au-delà des frontières nationales.

2.3 Les retombées socio-économiques et écologiques de l'activité apicole

Dans le cadre du projet d'appui à l'apiculture dans les forêts communautaires au Gabon, des formations ont été dispensées sur les techniques de production et valorisation des produits apicoles. Les activités de formation ont également visé le renforcement des capacités pour la fabrication locale de quelques intrants fondamentaux pour le développement de la filière. Ainsi, des producteurs techniciens apicoles, des menuisiers et des couturières ont été formés (tableau 3).

Type de formation	Nombre
Producteurs techniciens apicoles	9
Menuisiers	7
Couturières	5
Total	21

Tableau 3 : Les types de formation effectués

Source : Données de terrain, 2022.

Des formations diverses ont été dispensées à 21 personnes sur le site d'Ebyeng. Ces formations concernent 9 producteurs techniciens apicoles qui ont permis l'installation des unités communautaires de production apicole. En outre, une unité de fabrication des intrants a été installée avec 7 menuisiers formés à la construction des ruches et 5 couturières formées à la confection des combinaisons de protection (photo 2).

Photo 2 : Ruche entourée des producteurs



Source : FAO, 2017.

Cette image montre une ruche entourée des producteurs techniciens apicoles habillés en combinaisons de protection lors de la désinfection de la ruche par la fumée.

A Ebyeng, les populations partagent leurs avis. « Nous avons à travers ce projet, bénéficié d'un appui technique avancé qui nous permet aujourd'hui, de produire une quantité de miel assez importante revendue jusqu'à la capitale. Les bénéfices tirés de cette vente, nous permettent de subvenir à nos besoins ainsi qu'à ceux de la communauté. », explique le président de l'association A2E.

En effet, « l'apiculture permet de dégager un complément de revenus par la vente du miel et de ses produits dérivés, notamment les bougies et les produits cosmétiques réalisés à partir de la cire d'abeille. Ces revenus permettent de favoriser l'autonomisation des petits producteurs et de proposer une alternative à la coupe des arbres » (FAO, 2018, p. 1).

« Je me suis dit que si un jour j'arrive à pouvoir bénéficier d'une formation technique et avancée sur la production du miel, sur la création et la gestion d'une entreprise apicole, je pourrais améliorer ma production de miel en quantité et en qualité, et pouvoir vendre mes produits jusqu'à la capitale, et aujourd'hui grâce à

l'appui de la FAO et du gouvernement ce rêve est en train de devenir une réalité», affirme un producteur.

Beaucoup d'autres personnes ayant bénéficié de ce projet ont vu leurs conditions de vie s'améliorer et ont désormais une autre perception de l'abeille. «Je me suis intéressé à ce projet sans savoir qu'il me permettrait d'avoir des revenus et de pouvoir prendre soin de ma famille. Aujourd'hui, grâce à la FAO et au gouvernement, je peux affirmer que l'abeille a changé ma vie» déclare un producteur.

Aussi, « avec l'arrivée du projet apiculture dans le village, j'ai décidé de me lancer dans la fabrication des ruches vu la demande sans cesse croissante, et aujourd'hui mon chiffre d'affaire a considérablement augmenté » affirme un jeune menuisier qui s'est spécialisé dans la fabrication des ruches.

La commercialisation du miel est l'une des principales activités qui permet de garantir des revenus réguliers ou saisonniers à la communauté d'Ebyeng-Edzuameniène.

Par ailleurs, avant le projet, le miel produit localement était du miel sauvage, collecté de façon traditionnelle et artisanale selon des pratiques peu respectueuses de l'environnement. « Je suis natif du village Ebyeng et apiculteur traditionnel. Autrefois, nous produisions du miel sauvage, les techniques utilisées, qui renvoient à la chasse et à la cueillette avaient un impact négatif sur l'environnement à cause de l'abattage des arbres et de l'usage de feu », raconte un producteur ».

La pratique de l'apiculture moderne constitue une des rares activités économiques pouvant avoir un impact écologique positif, « stimulant la pollinisation des plantes et donc la productivité des écosystèmes qu'ils soient naturels ou anthropisés. La présence de l'abeille favorise la pollinisation et améliore les rendements des plantes maraîchères et des arbres fruitiers. Sans oublier l'apport que constitue le miel en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de santé au regard des vertus reconnues de cet aliment et de certains autres sous-produits de l'apiculture (cire, pollen, gelée royale, etc). Le Gabon aurait donc tout à gagner en misant sur cette filière » (FAO, 2017, p.2).

3. Discussion

Les résultats de cette étude montrent que la production du miel génère des emplois et revenus substantiels aux communautés locales. C'est l'une des principales activités qui permet de garantir des revenus réguliers ou saisonniers à la

communauté d'Ebyeng-Edzuameniène. Elle est également l'une des rares activités économiques pouvant avoir un impact écologique positif.

La mise en œuvre des activités du projet a permis d'obtenir des résultats satisfaisants avec notamment la formation des producteurs techniciens apicoles, des menuisiers et des couturières. Les unités communautaires de production du miel sont opérationnelles et la commercialisation du miel est assurée. Le site d'Ebyeng demeure en pleine activité dans la production du miel et autres produits de la ruche. Cela a pour effet de dynamiser davantage l'activité apicole au niveau de ce regroupement de villages. Cependant, la production actuelle reste encore en dessous de la demande.

Ces résultats concordent avec les résultats des travaux de F. Moussinga Balikpo (2021, p. 44, 47, 49 et 52) qui soulignent que les activités de l'A2E reposent essentiellement sur l'agriculture vivrière, la sylviculture et l'apiculture. L'essentiel de la production agricole est destinée à l'autoconsommation. Les quantités vendues sont marginales et ne sont pas répertoriées par les producteurs. Il est donc difficile de donner des résultats chiffrés de cette activité. La sylviculture repose sur la culture de l'Iboga associée à la culture d'arbres fruitiers. L'Iboga est une plante aux nombreuses propriétés thérapeutiques, très demandée dans l'industrie pharmaceutique pour le traitement des addictions aux drogues dans les centres de désintoxication. Les retombées de cette activité ne sont qu'au stade des projections. Depuis 2015, l'A2E s'est lancée dans l'apiculture avec la production du miel naturel. Les résultats de cette activité sont palpables. Elle a permis de renforcer les compétences des populations locales avec la formation des producteurs techniciens apicoles. Elle génère aujourd'hui des revenus considérables. Ces revenus sont passés de 183.750 F CFA en 2018, année de la première récolte, à 1.001.250 F CFA en 2020. La commercialisation du miel est l'une des principales activités qui permet à l'A2E de garantir des revenus réguliers ou saisonniers à la communauté.

Le site d'Ebyeng a démontré « la possibilité d'allier développement et gestion durable des ressources forestières. Les résultats satisfaisants enregistrés mettent en exergue le potentiel de l'apiculture et la nécessité d'organiser une activité durable autour de l'exploitation et la production du miel au Gabon » (FAO, 2018, p.1). Le savoir-faire acquis sur ce site devrait être vulgarisé dans les autres forêts communautaires.

Il faut rappeler que la première phase du projet s'étalait sur une période de deux ans (2015-2017) sur le site pilote d'Ebyeng. L'expérience acquise sur ce site, devrait s'étendre à d'autres forêts communautaires. Mais la deuxième phase qui était prévue en mars 2020, n'a pas pu démarrer à cause de la situation sanitaire due à la pandémie du COVID19, cette phase est fortement attendue par les autres forêts communautaires intéressées.

Conclusion

Au terme de cette étude, il ressort que la production du miel apparaît comme une activité essentielle pour les communautés des villages d'Ebyeng-Edzuameniène. L'expérience menée sur le site d'Ebyeng dans le cadre du projet d'appui à l'apiculture dans les forêts communautaires au Gabon, a eu des résultats encourageants mettant en évidence les potentialités de la filière pour le développement de l'entrepreneuriat rural, notamment auprès des jeunes et des femmes, avec des techniques facilement accessibles à tous. Cela permet la génération des revenus et la création d'emplois surtout pour les jeunes afin de lutter contre l'exode rural.

Néanmoins, malgré l'engouement suscité auprès des communautés, les parties prenantes de la filière s'accordent à dire que de nombreux défis restent à relever pour que la filière puisse se développer et permettre aux autres associations des forêts communautaires intéressées d'en vivre. La nécessité d'une réelle prise en compte de cette activité dans les politiques nationales de développement s'impose comme un prérequis à l'extension de cette expérience à une plus grande échelle. Cela nécessite une meilleure coordination des efforts entre notamment les services techniques sectoriels concernés (élevage-agriculture, forêts-environnement, commerce et recherche), le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. Le but final est la mise en place d'une véritable filière apicole nationale organisée et compétitive.

Aussi, avec tous les aspects positifs de la filière et les nombreux acquis du projet, il ne faudrait pas que cette initiative s'arrête là. Il faut tout faire pour soutenir la mise en place d'une filière apicole au Gabon, de telle sorte que l'on trouve sur le marché du miel gabonais de qualité et que les associations des forêts communautaires intéressées puissent s'intégrer à cette filière comme des partenaires de production. L'apiculture augure de bonnes perspectives de développement de cette filière au Gabon.

Bibliographie

- Christy P., Jaffre R., Ntougou O. et Wilks Ch., 2003, La forêt et la filière bois au Gabon, la forêt du Gabon au début du troisième millénaire, Multipresse-Gabon, 389 p.
- FAO, 2017, (page consultée le 26 février 2022) Des équipements pour promouvoir l'apiculture dans les forêts communautaires au Gabon, adresse : <https://www.fao.org/gabon/actualités>.
- FAO, 2017, Pour la promotion d'une filière apicole au Gabon, Journal FAO, n°2, pp. 1-2.

- FAO, 2018, (page consultée le 25 février 2022) Contribuer à la gestion durable des forêts et à l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales au Gabon grâce à l'apiculture, adresse : <https://www.fao.org/gabon/actualités>.
- FAO, 2018, (page consultée le 25 février 2022) La FAO et l'AEAFFB promeuvent l'apiculture en vue de l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales au Gabon, adresse : <https://www.agencescofin.com/agro>.
- FAO, 2020, Du miel naturel biologique produit au Gabon grâce à un soutien de la FAO au projet d'appui à l'apiculture dans les forêts communautaires, Journal FAO, n°5, pp. 3-4.
- Koumba Manfoumbi, 2019, La problématique des forêts communautaires comme outils de développement local au Gabon : cas des forêts communautaires de Balem-Inzanza et Ebyeng-Eduamenienne, Mémoire de Master, Géographie, Université Omar Bongo, 158 p.
- Ministère de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles, 2013, Plan Simple de Gestion de la Forêt Communautaire d'Ebyeng-Edzuamenienne, DFC/DACEFI, 22 p.
- Ministère du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion de Investissements et de la Prospective, 2013, Rapport sur le Recensement Général de la Population et des Logements du Gabon, DGS, 247 p.
- Moussinga Balikpo F., 2021, Dynamique participative et développement local : cas de l'association A2E de la forêt communautaire des villages Ebyeng et Edzuamenienne dans l'Ogooué-Ivindo (Gabon), Mémoire de Master, Géographie, Université Omar Bongo, 95 p.